

Cour de France.fr / Représentation et festivités / Funérailles et nécropoles / Etudes modernes / Juliusz A. Chrościcki, Mark Hengerer, Gérard Sabatier (éd.) : Les funérailles princières en Europe, XVIe-XVIIIe siècle

Stanis Perez

Juliusz A. Chrościcki, Mark Hengerer, Gérard Sabatier (éd.) : Les funérailles princières en Europe, XVIe-XVIIIe siècle

Compte rendu. Source : Cour de France.fr

Comment citer cette publication :

Stanis Perez, "Juliusz A. Chrościcki, Mark Hengerer, Gérard Sabatier (éd.), Les funérailles princières en Europe, XVIe-XVIIIe siècle", Paris, Cour de France.fr, 2013 (<http://cour-de-france.fr/article2748.html>).
Compte rendu publié le 1er avril 2013.

Juliusz A. Chrościcki, Mark Hengerer, Gérard Sabatier (éd.), Les funérailles princières en Europe, XVIe-XVIIIe siècle, Paris, Centre de recherche du château de Versailles / Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, collection Aulica, 2012, 45 €, ISBN-10 2-7351-1426-0.



C'est un vaste projet que celui qu'animent Juliusz A. Chrościcki, Mark Hengerer et Gérard Sabatier en collaboration avec le Centre de recherche du château de Versailles autour des funérailles dans l'Europe moderne. Dans le premier volume consacré aux funérailles et sous-titré « le Grand théâtre de la mort », c'est toute la mécanique de la célébration fastueuse des obsèques qui est étudiée. De nombreuses contributions se référant à l'Italie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche la Russie ou la Pologne, apportent un éclairage résolument européen sur la question. Si les travaux de Ralph Giesey ou Richard Jackson sont bien connus pour la France, à la suite d'Ernst Kantorowicz, l'un des mérites de ces actes de colloque est aussi de proposer un point bibliographique sur les études relatives aux différents royaumes ou empires évoqués par les contributeurs.

S'il ne s'agit pas d'une étude sur la théâtralisation de la mort des souverains, une problématique curiale par essence, la Cour joue toutefois un rôle considérable dans l'organisation et la gestion de ces funérailles qui scellent autant le sort du royaume qu'elles mettent en évidence la place de chacun dans cette microsociété, successeur compris. L'évolution des rituels entourant les dépouilles mortelles interroge directement l'histoire de la Cour et des courtisans, l'histoire des étiquettes et des représentations entourant la mort. À ce titre, le XVIIe siècle semble constituer un tournant : on observe alors une perte du religieux au profit d'une étatisation et curialisation des cérémonies.

La contribution synthétique de Gérard Sabatier rappelle le déroulement et la symbolique des grands rituels en France (exposition du corps, embaumement, conception de l'effigie, convois funéraires, obsèques à Notre-Dame et Saint-Denis) en soulignant la rupture introduite à la mort de Louis XIII.

L'absence d'effigie correspondrait à une rechristianisation du rituel par l'évacuation d'un mannequin en tant qu'idole païenne, une hypothèse qu'aucune source ne vient toutefois confirmer, cette transformation n'ayant donné lieu à aucun débat dont on puisse trouver trace dans les archives ou la bibliographie. Ce qui demeure incontestable, c'est l'importance accrue des funérailles dans le système de cour versaillais, obsédé par l'étiquette et la place de chacun dans l'espace symbolique donc politique. Comme l'indique Frédérique Leferme-Falguières, nombreuses ont été les querelles de préséance au moment des visites du corps. L'étiquette impose qu'un huissier appelle les visiteurs à tour de rôle et s'assure de la présence d'un carreau. Le roi lui-même ne doit pas prendre le deuil, y compris à la mort du Dauphin, mais Louis XIV trouve un compromis et s'habille en gris sans modifier pour autant le règlement. Le rôle majeur des Menus Plaisirs, organisateur de toutes les festivités monarchiques, ne fait pas de doute et la production des décors

[p. 2]

funéraires est comparable à celle que requiert l'opéra, ce que condamne le père Ménestrier en 1683. Étatisation ou curialisation ? On peut se demander si les excès de la décoration profane n'entraînent pas un désenchantement de la monarchie à l'occasion des funérailles princières, comme le soutient Pauline Lemaigre-Gaffier. Les querelles entre l'abbaye royale de Saint-Denis et les Menus Plaisirs pour savoir à qui appartiennent les objets et les décors ne relèvent pas de l'anecdotique. On voit apparaître une véritable « annexion du sacré par les officiers de la Maison et sa dilution au nom d'impératifs hétérogènes » (p. 89).

Dans l'Empire, les logiques sont sensiblement différentes. Au XVI^e s., les funérailles impériales des Habsbourg donnent lieu à un rituel d'allégeance où tous les territoires sont représentés par des chevaliers. Mais le modèle décline au cours du siècle suivant et les grands cortèges tendent à disparaître : les obsèques catholiques de Maximilien I^{er} avaient posé problème puisque le convoi devait transiter par des régions de confession protestante. Le style antique, notent Mark Hengerer et Beatrix Bastl, refait alors surface par le biais du très païen *castrum doloris* tandis que le cérémonial se fige par la rédaction, à partir de 1652, du *Protocollum Aulicum in Caeremonialibus* [1].

En Angleterre, la mise à distance des souverains de leurs propres funérailles a de quoi surprendre. Ainsi, en 1695, Guillaume III d'Orange ignore tout de l'organisation des obsèques de son épouse Marie II Stuart : ce sont les hérauts du *College of Arms*, qui, après décision du *Privy Council*, prennent toutes les décisions. Ce sont eux les spécialistes du cérémonial et ils s'appuient sur une collection de textes éparpillés et jamais rassemblés en un seul volume. Le roi est tenu à l'écart de l'organisation et ne reçoit aucune information, une entorse de plus au mythe de l'absolutisme, que décrit Ronald G. Asch [2]. Au milieu du XVIII^e s., le pouvoir des hérauts décline au profit de celui du grand chambellan alors que les cérémonies expriment davantage les émotions et les sensibilités religieuses, intimité familiale oblige. En suivant Duindam, Michael Schaich y voit le signe d'une société plus policée, « polite society » (p. 137), plus subtile aussi, et qui laisse plus de « liberté » aux souverains dans l'organisation de leurs funérailles. Le cas le plus extrême, brillamment analysé par Ewald Frie, est sans nul doute celui de Frédéric II de Prusse qui refusait, comme l'indique son testament de 1752, la moindre cérémonie que ce fût. Ni famille, ni Cour, ni Église : voilà résumées les dernières volontés d'un souverain résolument affranchi des conventions curiales, une rupture majeure révélatrice d'un rapport très personnel à la mort. Mais, en 1786, son successeur organise, à la hâte, des cérémonies calquées sur celles de 1740 pendant qu'on reconstituait la couronne royale, un accessoire sacré jadis démonté par Frédéric II pour en offrir les pierres et les perles à son épouse ! Frédéric-Guillaume II pensait réactiver une tradition déjà ruinée avant le règne de son père en occultant des changements irréversibles que Peter-Michael Hahn a finement décrits [3].

Riche d'une vingtaine de contributions, ce volume bien illustré et contenant une bibliographie très complète sur la question, permet d'actualiser nos connaissances sur un thème classique mais toujours fécond. L'abondance des sources citées et des études utilisées permettra au chercheur d'ouvrir de nouvelles pistes sur l'histoire de la Cour et de ses mutations. Si l'introduction des trois directeurs du programme pose les grandes lignes de l'évolution des funérailles princières dans l'Europe moderne, on regrettera toutefois l'absence d'une synthèse des contributions publiées. Si chaque spécialiste aborde un espace donné, aucun texte ne propose une comparaison des rituels décrits, ni dans leur dimension curiale, ni dans leur dimension symbolique. L'approche très classique des cérémonies (organisation, déroulement, participants, exceptions et retombées) est dans la continuité de l'école américaine, mais néglige des

nouvelles approches reconnaissant dans ces mécanismes des performances rituelles [4].

[p. 3]

On apprend peu de choses nouvelles sur le traitement de ces corps qu'il s'agit autant d'honorer que de faire disparaître pour ne pas parasiter le nouveau règne qui débute. L'extraordinaire cérémonie funèbre des rois de Pologne décrite par Wojciech Falkowski montre à quel point les apports de l'anthropologie historique ne sauraient être négligés : comment expliquer, au-delà du rituel, la présence, dans la cathédrale, d'un chevalier en armure qui se laisse tomber de son cheval pour représenter la mort du roi ? Comment analyser la présence d'un autre chevalier, dans les obsèques royales suédoises, revêtu d'une cuirasse dorée et prenant place devant la bière ? Une fois encore, la théorie des « deux corps » mériterait d'être relue à la lumière de ces cas peu connus jusqu'à présent. La description des rituels, sources à l'appui, peut-elle se passer d'une interrogation sur la fonction et la nature *du* rituel dans le monde curial ? Il ne fait aucun doute que les prochains volumes sauront répondre à toutes ces questions et continueront de renouveler l'historiographie des funérailles royales dans l'Europe moderne.

Stanis Perez,
MSH-PN, CRESC-Pléiade, Université de Paris 13

Notes

[1] Sur ce document à l'époque de Léopold Ier, voir M. Goloubeva, *The Glorification of emperor Leopold I in image, spectacle and text*, Mainz, Ph. Von Zabern Verlag, 2000 et la [recension sur le site h-soz-u-kult](#).

[2] Ronald G. Asch, « Absolutism and Royal Government », dans P. H. Wilson (éd.), *A Companion to Eighteenth-Century Europe*, Blackwell Publishing, 2008, p. 451-463.

[3] P.-M. Hahn, « Pracht und Selbstinszenierung. Die Hofhaltung Friedrich Wilhelms I. von Preussen », dans F. Beck, J. H. Schoeps (éd.), *Der Soldatenkönig Friedrich Wilhelm I. und seine Zeit*, Potsdam, Verlag für Berlin-Brandenburg, 2003, p. 69-98 ; du même auteur « Fürstliche Wahrnehmung höfischer Zeichensysteme und zeremonieller Handlungen im Ancien Regime » dans P.-M. Hahn, U. Schütte (éd.), *Zeichen und Raum : Ausstattung und höfisches Zeremoniell in den deutschen Schlössern der Frühen Neuzeit*, Munich-Berlin, Deutscher Kunstverlag, 2006, p. 9-37.

[4] Voir les travaux de Karl-Siegbert Rehberg et les autres contributions contenues dans G. Althoff (éd.), *Zeichen-Rituale-Werte*, Münster, Rhema, 2004.